

Profil d'enseignement

Formation initiale des enseignants

Cinq sites de formation

| | |
|------------------|---|
| Braine-le-Comte | Rue des Postes, 101, 7090 Braine-le-Comte |
| Gosselies | Rue Circulaire, 4, 6041 Gosselies |
| Leuze-en-Hainaut | Tour Saint Pierre, 9, 7900 Leuze-en-Hainaut |
| Loverval | Place Maurice Brasseur, 6, 6280 Loverval |
| Mons | Chaussée de Binche, 159, 7000 Mons |

Finalités de la formation dans notre Haute École

Les objectifs poursuivis par la Haute École sont décrits de manière générale dans son projet pédagogique social et culturel (PPSC). Celui-ci définit les moyens et les méthodes mis en œuvre pour assurer un enseignement de qualité. L'enseignement de la Haute École Louvain en Hainaut donne la place centrale à l'étudiant en lui permettant, d'une part, de s'épanouir pleinement et, d'autre part, de s'accomplir en tant que citoyen responsable agissant dans un monde socio-économique, politique et culturel donné.

La Haute École tient à sensibiliser ses étudiants, à travers les divers secteurs de son champ d'activité, à la construction de l'Europe et à l'ouverture au Monde. Elle est aussi soucieuse de les ouvrir aux réalités socioculturelles régionales et au respect de l'environnement.

Si la formation diplômante en vue de l'exercice d'une profession est le but premier de son activité, la Haute École souhaite y adjoindre des éléments de formation générale et humaine de manière à éclairer le sens même des pratiques professionnelles.

Par ailleurs, la promotion de la réussite des étudiants est une préoccupation majeure de tous les acteurs de la HELHa. De nombreux dispositifs d'aide à la réussite ont été conçus et mis en œuvre depuis plusieurs années au sein de la Haute École.

La Haute École souhaite promouvoir dans sa démarche éducative des valeurs telles que l'ouverture à autrui, le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon et de la réconciliation, le don de soi, la sincérité, la mise en confiance.

Elle s'engage à :

- former des citoyens responsables, acteurs sociaux s'insérant de manière active et critique dans leur milieu de travail et dans la société ;
- amener l'étudiant à réfléchir sur l'éthique de sa future profession ;
- amener chacun au maximum de ses capacités, voire au dépassement de soi ;
- apprendre le travail en équipe.

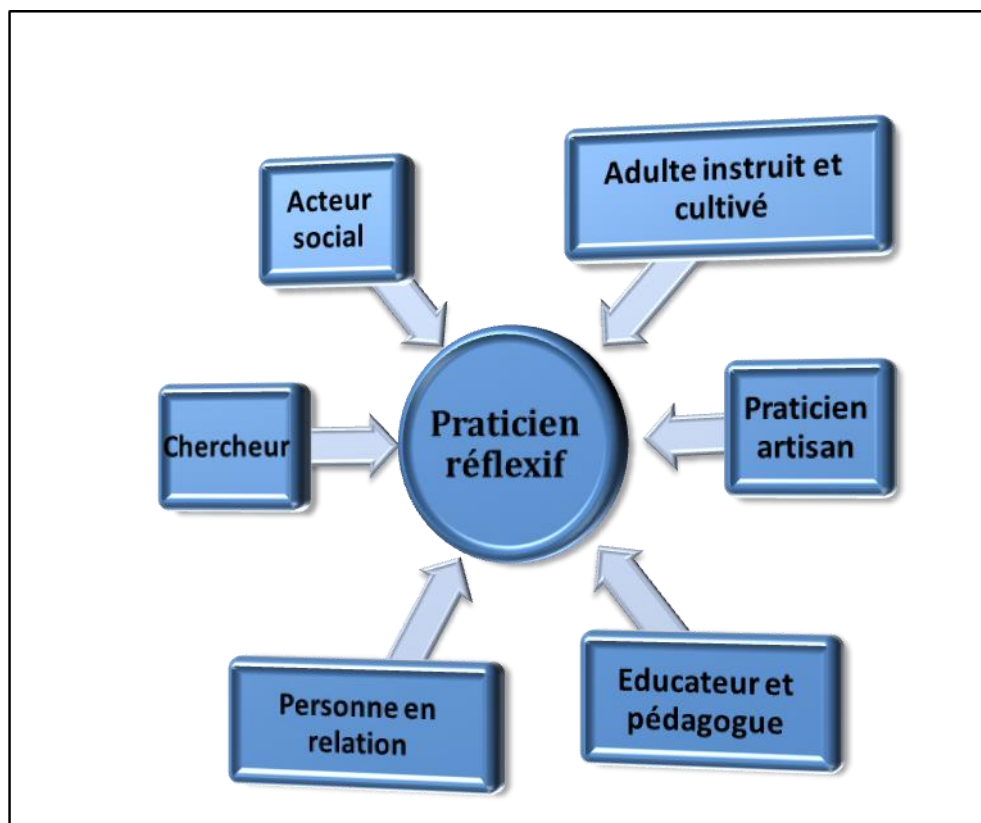
Finalités de la formation initiale des enseignants

La formation initiale des enseignants, en référence au Décret « Missions » et au Décret sur la formation initiale, poursuit comme objectif spécifique d'amener chaque étudiant à développer les compétences telles que décrites dans le référentiel de compétences ci-dessous.

À côté de cela, la catégorie s'applique à rendre chaque futur enseignant artisan de sa formation en l'amenant à développer les capacités nécessaires pour devenir à la fois un praticien réflexif et une personne enseignante.

Ainsi, d'une part, la formation initiale proposée a pour objectif de former à un haut niveau des professionnels capables à la fois d'exercer au mieux leur fonction et de mener en permanence, par la suite, une réflexion sur leurs propres pratiques et démarches. D'autre part, elle promeut des valeurs humaines et chrétiennes, précisées dans le P.P.S.C.

De cette manière, à l'issue de sa formation, l'enseignant pourra assumer les responsabilités inhérentes à sa profession, en accord avec les principes déontologiques et les réglementations en vigueur. Les formateurs accompagneront les étudiants dans leur rôle de citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, pluraliste et solidaire et auront le souci de promouvoir chez ceux-ci l'autonomie et l'épanouissement personnel.



L'esprit de la formation vise à aider chaque étudiant à constituer ses propres outils pour aborder une diversité de nouveaux champs de connaissance et de situations (nouveau public, enseignement général, technique, professionnel, spécialisé et de promotion sociale). Ces études sont ouvertes sur les réalités extérieures: stages divers, voyages d'études, échanges linguistiques, visites d'entreprises, Erasmus...

Objectifs de formation des instituteurs (trices) préscolaires

La section préscolaire assure une formation polyvalente où la créativité et les activités d'éveil occupent une place importante. Ces enseignants devront être aptes à développer la personnalité, la maturité affective et les capacités de base des enfants en vue de leur épanouissement, de leur autonomie et de leur apprentissage scolaire.

Objectifs de formation des instituteurs (trices) primaires

La section normale primaire se donne pour objectif de former des professionnels de l'apprentissage qui seront capables d'enseigner les différentes disciplines et de prendre en charge les différentes facettes de l'école fondamentale en vue de donner aux enfants qui leur sont confiés les outils nécessaires en vue de leur épanouissement, de leur autonomie et leur apprentissage scolaire.

Objectifs de formation des régents (es) Cours généraux

La section forme des bacheliers agrégés de l'enseignement secondaire inférieur. Les étudiants suivent un cursus spécialisé et rigoureux dans une ou plusieurs disciplines selon la sous-section choisie. Ce bagage disciplinaire, combiné à une formation didactique et psychopédagogique, associe théorie et pratique en prise directe avec les milieux professionnels.

Les différentes sous-sections proposées sont :

- Français et Français Langue étrangère
- Français et Religion
- Langues germaniques (Néerlandais – Anglais)
- Mathématiques
- Sciences
- Sciences humaines (Histoire, Géographie, Sciences sociales).
- Sciences économiques

Objectifs de formation des régents (es) Cours techniques

L'enseignement normal technique constitue une formation originale, une véritable interface entre la pédagogie et la technologie. Elle concilie qualité pédagogique et curiosité technique.

Deux sous-sections sont proposées :

- Bois/Construction
- Électromécanique

Il permet ainsi au diplômé d'enseigner divers domaines de la technologie dans les établissements d'enseignement secondaire technique, professionnel ou spécialisé, ou de travailler comme technicien dans des entreprises privées ou publiques où ses compétences en relations humaines seront un atout.

Des partenariats avec les Centres de compétences permettent aux étudiants d'approcher les techniques de pointe.

Compétences et acquis attendus en fin de formation

1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

- 1.1. Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2. Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3. Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 2.1. Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.2. Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.3. S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- 2.4. Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- 2.5. Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

3. Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

- 3.1. Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
- 3.2. S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- 3.3. Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

- 4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- 4.2. Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
- 4.3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- 4.4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- 4.5. Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.

- 5.1. Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3. Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4. Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

- 6.1. Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2. Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3. Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4. Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5. Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6. Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

- 7.1. Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- 7.2. Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
- 7.3. Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.
- 7.4. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Dispositif pédagogique

La formation d'enseignant s'appuie sur l'expérience vécue. Elle doit répondre aux questions qui motivent l'étudiant à poursuivre ses objectifs : qu'est-ce qu'un enseignant, comment devient-on enseignant, qu'est-ce qu'apprendre, qu'est-ce qu'enseigner, comment enseigner ?

L'approche pédagogique privilégiée est celle de l'Apprentissage Autonome et Permanent.

Pour cela,

L'aspect réflexif est travaillé tant dans le cadre de la rédaction du TFE que lors de la préparation et le retour de stages au sein des cours disciplinaires et de psychopédagogie : partage de pratiques, commentaires de leçons vues...

L'autonomie, quant à elle, est développée par les activités telles que la construction de portfolios, la recherche documentaire, la résolution de problèmes, les travaux de groupes, les lectures à domicile... qui poussent les étudiants à se prendre en charge dans leur formation. Dans la même optique, les temps de préparation de stages sont une occasion pour chaque étudiant de rencontrer, à sa demande, les enseignants qui pourraient être des ressources pour la préparation de ses leçons.

L'aspect progressif et formatif se manifeste par un accompagnement des cours et des stages qui a tendance à être intensifié en BAC 1 pour diminuer au profit d'une autonomie accrue en BAC 3.

La Haute École met à la disposition des étudiants du **matériel** et des **ressources** favorisant l'Apprentissage Autonome et Permanent à savoir : mise à disposition d'ordinateurs ainsi que du matériel multimédia, utilisation de la plateforme Claroline, accès wi-fi généralisé, utilisation de moyens d'enseignements numériques, matériathèques, ludothèques proposant des ressources variées.

Les cours s'attèlent à effectuer des **va-et-vient incessants entre théorie et pratique**. Les cours, les stages et le TFE sont en étroite interdépendance, s'alimentant mutuellement de manière constante. L'existence de chacun des trois pôles n'a de sens que par la présence des deux autres, si bien que l'ensemble propose un parcours de formation progressif et cohérent.

Dans la même optique, **les stages** sont un outil de premier choix pour atteindre le profil de formation souhaité. Les étudiants sont confrontés, au travers de ceux-ci, à la réalité de leur future profession et sont amenés à transférer les ressources acquises lors des activités d'apprentissage. Les stages sont planifiés pour qu'ils puissent s'articuler, de l'année 1 à l'année 3, autour d'une progression souhaitée à différents niveaux : durée et complexité du stage, niveau d'autonomie du stagiaire, développement de ses compétences et de son projet d'enseignant, acquisition progressive de méthodologies et de la maîtrise des disciplines, spécifiques au niveau d'enseignement.

La formation méthodologique occupe une place particulièrement importante dans la formation initiale à travers **les Ateliers de formation professionnelle**. Elle se veut une démarche d'observation, d'analyse, d'élaboration progressive, d'expérimentation, d'évaluation d'activités didactiques riches de sens pour tous. Les formateurs reconnaissent aux étudiants un temps d'apprentissage qui doit pouvoir se baser sur des essais, suivis d'évaluation et de réajustement.

Enfin, **le TFE**, poursuit également cette même articulation : l'étudiant doit y mettre en œuvre les compétences construites durant sa formation et surtout, particulièrement, sa capacité d'analyse réflexive. Ceci correspond au modèle du « praticien réflexif » ¹et se traduit notamment par un aspect de recherche et de créativité.

A RETENIR :

réflexivité – apprentissage progressif et formatif – matériel et ressources - va-et-vient entre théorie et pratique – stages – Ateliers de formation professionnelle – T.F.E.

¹Modèle élaboré par la Fédération Wallonie Bruxelles d'après les travaux de Léopold Paquay. *Paquay L., Altet M., Charlier E., Perrenoud Ph.,(2001) Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies? Quelles compétences? Bruxelles, De Boeck Université.*

Débouchés professionnels

C'est bien entendu dans l'enseignement du fondement (enfants et jeunes de 2 ½ à 18 ans) que les diplômés trouveront avant tout un emploi et qu'ils y construiront une carrière riche en découvertes et en rencontres. Enseignement ordinaire ou spécialisé, préscolaire, primaire ou secondaire (général, technique, professionnel, CEFA) ou de promotion sociale.

On compte aussi parmi les « anciens », des directeurs et directrices d'écoles, des membres de l'inspection, des conseillers pédagogiques, mais aussi des poètes et des chanteurs qui animent les écoles, des animateurs socioculturels ou sportifs.

Enfin, la formation initiale développe particulièrement des compétences en sciences humaines appréciées en dehors de l'enseignement, tant dans le domaine public que privé.

Des passerelles existent également pour que chacun puisse tirer parti d'une formation spécialisée dans des domaines précis et permettant d'orienter son parcours professionnel et personnel vers d'autres horizons.

Il n'en reste pas moins que la carrière de chaque diplômé dépend avant tout de la qualité de son travail, de sa volonté personnelle à atteindre son idéal éducatif.

Pour aller plus loin

Le site de référence pour l'enseignement en Fédération Wallonie Bruxelles. Tout sur le système éducatif en FWB, ressources légales et pédagogiques, informations variées et complètes sur tout ce qui touche à l'enseignement. www.enseignement.be

Le site de référence pour l'enseignement libre en FWB. Informations juridiques, administratives et pédagogiques. Services et conseils pour tous les membres de la communauté. www.segec.be

Le site de la Haute École. Description des études. Ressources pour tous les membres de la communauté. www.helha.be

Le décret « Missions de l'école » http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/21557_014.pdf

Le décret « École de la réussite »
http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/19069_000.pdf